

## Rapport financier 2018

Lors de la séance du conseil du 1<sup>er</sup> avril prochain, Julie Roy, comptable chez Lemieux Nolet, a présenté aux élus et aux citoyens le rapport financier 2018.

Lors de cette rencontre, Mme Roy nous a informés que la municipalité a terminé l'exercice 2018 avec un surplus de 90 393 \$. Au cours de cet exercice, les revenus de fonctionnement ont été de 3 027 012 \$ et les dépenses de 2 936 619 \$.

Le tableau suivant vous indique les dépenses par fonction pour l'année 2018.

Fonctions	Dépenses réelles 2018
Administration	601 781 \$
Sécurité publique - police	191 826 \$
Sécurité publique – incendie et autres	138 689 \$
Transport – voirie municipale	314 757\$
Transport - déneigement	485 583 \$
Éclairage des rues	20 840 \$
Transport collectif + OMH	18 164 \$
Eau potable	168 370 \$
Égouts	120 197 \$
Gestion des matières résiduelles	186 920 \$
Urbanisme	119 052 \$
Loisirs et culture	236 148 \$
Dettes et Affectations	334 293 \$

L'endettement de la municipalité au 31 décembre 2018 se situe à 2 152 918 \$ dont 937 163 \$ représente l'endettement de l'ensemble de la municipalité, 1 215 755 \$ représente l'endettement du périmètre urbain et 1 171 354 \$ les dettes remboursable par le gouvernement du Québec pour Saint-Raphaël.

Le surplus non affecté de la municipalité au 31 décembre 2018 est de 909 819 \$.

Ainsi, on constate que le surplus non affecté (909 819 \$) représente 30 % de son budget de fonctionnement, si on se base sur l'année 2018 où les revenus de fonctionnement ont été de 3 027 012 \$.

Selon la dernière publication en 2016 du « Palmarès des municipalités du Québec » par le Centre sur la productivité et la prospérité du HEC Montréal, la municipalité de Saint-Raphaël obtient un score général la classant à la 4<sup>e</sup> position au sein de son groupe de référence (soit sur 182 municipalités de 2 000 à 4 999 habitants). Cette même publication attribue que le coût moyen des services est de 32.02 % moins chers que les municipalités de même taille.